

Conseil Municipal du 9 juin 2016

Compte rendu

PRESENTS : Michèle BEUZIT, Hervé ST JALM, Albert LOZAC'H, Jean Paul MORVAN, Annick POYET, Vanessa ROUSVOAL, Morgane LEGLAND, Jörg TWARZ Ghislaine PORCHER, Guillaume GERARD

ABSENTS : Aurélien LE GUILCHER, excusé

Transfert de compétence PLU : Approbation rapport de la CLECT

Depuis le 1^{er} décembre 2015, Morlaix communauté est compétente en matière de Plan local d'urbanisme – document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale. Ce transfert de compétence au profit de l'intercommunalité va déduire les charges des collectivités qui n'auront plus ce domaine de compétence. Il convient donc d'examiner sur l'ensemble des communes, les dépenses engagées sur les 10 dernières années afin de comptabiliser un coût moyen annuel qui viendra en réduction de l'attribution de compensation. C'est le rôle de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Pour Lannéanou, la révision de l'attribution de compensation évoluera de 623 € en 2016 pour atteindre 1194 € en 2026 soit à terme 3,16 € par habitant, montant égal pour l'ensemble des communes du territoire. La CLECT propose également de racheter les documents élaborés par les communes sur une base de 75 % des charges directes nettes. Pour la commune il s'agit d'une somme de 4 671 €.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au rapport de la CLECT établi à l'issue de sa réunion du 1^{er} février 2016 concernant le transfert de charges lié au transfert de compétence PLU.

Modification des statuts de Morlaix Communauté : Transfert de compétence Eau et Assainissement

Le Maire informe l'assemblée que le conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de Morlaix Communauté, en vue de permettre le transfert des compétences « eau » et « assainissement des eaux usées ». La date d'effet de ce transfert de compétence est fixée au 1^{er} janvier 2017.

Cette modification statutaire doit faire l'objet de délibérations concordantes des conseils municipaux, se prononçant dans les conditions de majorité qualifiée.

La modification des statuts sera ensuite prononcée par un arrêté du Préfet du Finistère.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de modification des statuts, décide d'approuver la modification des statuts de Morlaix Communauté décidé par le conseil de communauté du 9 mai 2016.

Avis sur le projet SDCI Fusion de syndicats

Le conseil municipal se prononce défavorablement sur le projet de fusion du syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix et du Syndicat mixte des bassins du Haut Léon au 1^{er} janvier 2017.

Réseau Eau Potable

La commune a prévu des travaux sur le réseau d'eau potable : pose de 3 débitmètres de sectorisation et à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental.

Pour finaliser ce dossier, la commune s'engage à respecter les prescriptions du guide départemental de la protection des ressources en eau mis en place pour le suivi des périmètres de protection de captage.

Rues en scènes : Participation financière de la commune

La commune accueillera l'animation culturelle « Rues en scène – édition 2016 » le Samedi 17 septembre 2016.

A cette occasion, la participation financière de la Commune s'élève à 1 € par habitant sur la dernière base population INSEE connue, soit le nombre de 383 habitants.

Le conseil municipal donne son accord pour le versement de la somme de 383 € et autorise le maire à signer la convention.

Classe de découverte - Elèves du Collège Roz Avel à GUERLESQUIN

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une aide d'un montant de 50 € aux élèves du collège Roz Avel de Guerlesquin domiciliés sur la commune, qui ont effectué un séjour Classe de découverte en Angleterre du 21 au 26 mars 2016.

La participation financière sera versée directement aux parents.

Subventions Communales

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 300 € à ADMR Guic et Douron de Guerlesquin

Le Conseil décide de ne pas attribuer cette année de subvention au syndicat d'élevage de Plouigneau car le comice agricole n'aura pas lieu à Lannéanou comme s'était prévu.

Aménagement du bourg

Chaque conseiller a reçu pour avis, le préprogramme établi par le CAUE concernant le projet d'aménagement du bourg.

Guillaume GERARD demande qu'une attention soit portée sur le réseau de fibres optiques.